

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Metavisio

Société anonyme
au capital de 2 298 377 €
82, route de la Libération
77340 Pontault-Combault

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton
Commissaire aux comptes
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Fischbach Girault et Associés
Commissaire aux comptes
5, place Tristan Bernard
75017 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Metavisio

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Metavisio,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Metavisio relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du chapitre consacré gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

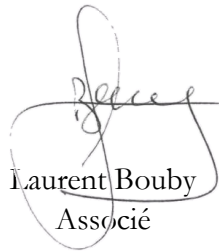
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 30 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Laurent Bouby
Associé

Fischbach Girault et Associés



Frédéric Girault
Associé



Martin Fischbach
Associé



AUDITEURS
ASSOCIÉS

METAVISIO

Société anonyme au capital de 1 556 056,84 Euros

82 - 84 route de la Libération
77340 PONTAULT-COMBAULT

SIRET : 793 834 888 00042
APE : 8299Z

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

Bilan Actif

	Brut	Amort. Dépréc.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022	Note
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	948 245	780 613	167 632	107 412	C.1.a
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, logiciels	10 075	10 075	-	1 502	C.1.a
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	790 010	548 274	241 736	266 772	C.1.a/ E.7
Avances et acomptes sur immo incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	432 486	204 698	227 787	273 549	C.1.a
Instal techniques, matériel et outillage	785 097	368 117	416 979	179 642	C.1.a
Autres immobilisations corporelles	336 232	298 378	37 854	80 638	C.1.a
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	2 181		2 181	879	C.1.a / C.1.b
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	301 796		301 796	1 560 820	C.1.a
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 606 121	2 210 156	1 395 966	2 471 215	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	13 199 140	267 319	12 931 820	12 619 887	C.2.a
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	23 110 237	1 509 176	21 601 061	11 269 020	C.2.b
Autres créances	26 216 147	1 350 733	24 865 414	16 925 199	C.2.b
Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	362 320		362 320	1 732 754	
Charges constatées d'avance	834 235		834 235	660 268	C.2.b
TOTAL ACTIF CIRCULANT	63 722 078	3 127 228	60 594 850	43 207 127	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	144 605		144 605	468 177	
Primes de remboursement des obligations	37 933		37 933	52 301	
Ecarts de conversion actif	20 064		20 064	20 064	
TOTAL GENERAL	67 530 803	5 337 384	62 193 419	46 218 884	

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
CAPITAUX PROPRES			
Capital	1 556 057	8 856 972	C.3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 915 259	9 848 381	C.3
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	597 248	597 248	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-70 052	-1 721 166	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 075 126	- 6 153 677	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 073 637	11 427 758	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	20 064	20 064	
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 064	20 064	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles	5 003 770	7 096 204	C.5
Autres emprunts obligataires	-	200 000	
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit (2)	17 383 760	16 625 493	C.5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 418 318	2 290 046	C.5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 633 896	3 503 812	C.5
Dettes fiscales et sociales	1 294 626	715 214	C.5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 268 134	4 340 293	C.5
Produits constatés d'avance	97 213		
TOTAL DETTES	47 099 717	34 771 063	
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL	62 193 419	46 218 884	
(1) Dont à plus d'un an	8 271 823	7 873 085	C.5
(1) Dont à moins d'un an	38 827 894	17 396 387	C.5
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs banque	1 275 005	2 182 659	C.5
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	16 595 611	1 575 643	18 171 254	22 753 304	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	19 396	10 128 484	10 147 880	8 168 248	D.1
Chiffre d'affaires net	16 615 007	11 704 127	28 319 134	30 921 552	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			2 398 479	6 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			4 290 478	2 554 487	D.3.b
Autres produits			923 576	1 350 568	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			35 931 668	34 833 274	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			22 181 185	18 205 928	D.2.a
Variations de stock			14 048	4 542 177	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				307	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			6 218 910	5 855 695	D.2.b / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			80 639	129 393	D.2.c
Salaires et traitements			1 837 352	1 988 449	E.2 / E.3.b
Charges sociales			707 908	866 175	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			760 285	1 009 519	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			283 806	4 940 829	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 040 585	1 087 728	D.2.d
Total charges d'exploitation (II)			33 124 718	38 626 200	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 806 950	- 3 792 926	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			20 934	55 991	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			20 934	55 991	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				479 909	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 177 954	1 188 151	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 177 954	1 668 060	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 157 020	-1 612 070	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 649 930	- 5 404 996	

	31/12/2023	31/12/2022	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	234 299	336	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 040		
Total produits exceptionnels (VII)	235 339	336	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	499 252	809 117	D.5
Sur opérations de capital	-	19 900	D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	499 252	829 017	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 263 913	- 828 681	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	310 891	- 80 000	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	36 187 941	34 889 600	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 112 815	41 043 277	
BENEFICE OU PERTE	1 075 126	- 6 153 677	

Tableaux des flux de trésorerie

en €	31/12/2023	31/12/2022	Note
Résultat net	1 075 126	-6 153 677	
Dotations aux amortissements et provisions	591 601	5 291 236	
Reprise d'amortissements et provisions	-4 030 482	-2 494 847	
VNC des immobilisations cédés	0	19 900	
Produits des cessions d'actifs	0	0	
Capacité d'autofinancement	-2 363 755	-3 337 388	
Variation des stocks	14 048	4 542 177	
Variation des clients	-6 411 423	3 804 959	
Variation des autres créances	-2 047 656	1 284 620	
Variation des fournisseurs	6 614 689	-14 074 779	
Variation des autres dettes	1 925 862	18 759	
Variation du BFR	95 520	-4 424 266	
Flux de trésorerie liés à l'activité	-2 268 236	-7 761 654	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-490 269	-147 019	C.1.a
Autres financements (fonds de garantie factor)	1 257 723	524 769	C.1.a
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles			
Variation des créances sur immobilisations			
Variation des dettes sur immobilisations			
Flux liés aux investissements	767 454	377 750	
Augmentation de capital et des primes d'émission	2 570 754	7 737 585	
Augmentation des dettes financières	6 094 330	10 551 631	C.5
Remboursement des dettes financières	-6 954 250	-12 072 975	C.5
Variation des intérêts courus			
Variation des comptes courants	-672 832	1 118 548	E.9
Flux liés aux opérations de financement	1 038 002	7 334 789	
Incidence des variations de devises			
Variation de la trésorerie	-462 780	-49 115	
Trésorerie à l'ouverture	-449 905	-400 791	C.7
Trésorerie à la clôture	-912 685	-449 905	C.7
Variation de la trésorerie	-462 780	-49 115	

La trésorerie du tableau de flux de trésorerie correspond à la trésorerie au bilan actif diminuée des concours bancaires et des soldes créditeurs de banque (bilan passif renvoi 2).

Variation des capitaux propres

- **Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2023**

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023	Note
Capital	8 856 972	503 877	7 804 792	1 556 057	C.3
Primes d'émission	9 848 381	2 233 797	166 920	11 915 259	C.3
Réserve légale	597 248			597 248	C.3
Report à nouveau	-1 721 166	7 804 792	6 153 677	-70 052	C.3
Résultat de l'exercice	-6 153 677	1 075 126	-6 153 677	1 075 126	C.3
Total capitaux propres	11 427 758	11 617 591	7 971 712	15 073 637	

La variation du capital se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 221 K€
- Apports en numéraire : 159 K€
- Incorporation de compte courant : 124 K€
- Réduction de capital imputé sur le compte « report à nouveau » par diminution du nominal de 1 € à 0,13 € : 7.805 K€

La variation des primes d'émission se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 572 K€
- Apports en numéraire : 785 K€
- Incorporation de compte courant : 876 K€
- Imputation des frais liés aux augmentations de capital : -167 K€

Hors conversion des obligations convertibles, les flux liés aux augmentations de capital et aux primes d'émission représentent un montant de 1.777 K€.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de la société METAVISIO de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été arrêtés le 26 avril 2024 par le conseil d'administration de la société METAVISIO.

A - Faits caractéristiques

- Opérations sur le capital

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

- Partenariats commerciaux

En juillet 2023, la société a conclu un accord avec un partenaire couvrant à hauteur de 750 K€ le financement des achats de marchandises en Chine. Cet accord permet de bénéficier de délais de règlements compris entre 1 et 3 mois.

En septembre 2023, la société a contracté avec un prestataire gérant l'achat, le transport et la livraison des marchandises pour le compte de METAVISIO. Le prestataire est réglé par une plateforme de financement des créances dans le cadre d'une convention tripartite entre METAVISIO, le prestataire et la plateforme de financement.

- Ouverture de nouvelles filiales

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde détenue à 99,99 % afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations Business to Government (B to G).

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas détenue à 100 %.

- Contrôle fiscal

En 2023, la société a obtenu les conclusions de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021.

Les principales conséquences ont porté sur le refus par l'administration de la déductibilité fiscale des dépréciations sur le stock qui a pour effet l'annulation des déficits reportables à fin 2021.

- Emprunt bancaire

En juin 2023, la société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Ce prêt d'une durée de 8 ans est remboursable en 16 trimestrialités de 250 K€ après une période de différé d'amortissement en capital de 4 ans. Les intérêts, à un taux fixe annuel de 5,26%, sont payables trimestriellement.

B - Règles et méthodes comptables

1. Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :

- image fidèle,
- comparabilité des exercices et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes des périodes présentées ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par la Société portent principalement sur les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks et des autres créances d'exploitation.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

3. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

4. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- des frais d'établissement,
- de droits à l'image.

Frais d'établissement

Les frais de constitution sont immobilisés dès lors qu'ils conditionnent le développement de l'entreprise et dont le montant ne peut être rapporté à des ventes de biens et de services. Ces frais sont amortis linéairement, sur la durée de vie des actifs, celle-ci ne pouvant excéder 5 ans.

Droit à l'image

Le 27 avril 2016, un contrat de partenariat a été conclu entre la Société, d'une part, et Monsieur Teddy Riner et la société Riner Judo Connection dont il est l'actionnaire unique, d'autre part, définissant les conditions dans lesquelles la Société est autorisée à utiliser les attributs de la personnalité de Monsieur Teddy Riner à des fins promotionnelles pour certains de ses produits.

Monsieur Teddy Riner a été rémunéré par l'octroi à Riner Judo Connection de 12 154 actions de la Société valorisées 790 010 euros lors de leur émission. Ce contrat restera en vigueur tant que Monsieur Teddy Riner restera actionnaire de la Société.

Un actif incorporel d'un montant de 790 010 euros a été comptabilisé à ce titre. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 20 ans, soit la durée d'utilisation de l'avantage économique futur, estimée la plus probable.

Logiciels et brevets

Les logiciels et brevets sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Frais de développement

Les frais de développement des nouvelles gammes de produits sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

5. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Société. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 ans,
Matériel de transport	4 à 5 ans,
Matériel informatique	3 ans,
Matériel de démonstration	3 ans,
Matériel de bureau	5 à 10 ans,
Mobilier	10 ans.

6. Titres de participation

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

7. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de retenues de garanties, notamment liées au contrat d'affacturage,
- de dépôts et cautionnements.

8. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

9. Stocks

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais d'approche et autres frais directement attribuables.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêt des comptes.

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciations. Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks, la société a désormais retenu les hypothèses suivantes :

- N, N-1, N-2 et N-3 : 0%
- N-4 et N-5 : 10%
- N-6 et au-delà : 70%

10. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les créances clients sont sorties du poste créances clients lorsqu'elles sont cédées à l'organisme d'affacturage. Le contrat d'affacturage ne prévoit pas l'annulation des cessions de créances.

11. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change. Les gains et pertes sur instruments dérivés sont constatés en charges et produits d'exploitation.

METAVISIO s'assure également que l'ensemble des cours de couvertures (prix d'exercice) des instruments permettent bien de préserver la marge d'exploitation et que ces couvertures ne sont pas susceptibles d'engendrer des ventes déficitaires.

12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les fonds qui peuvent être immédiatement mobilisées sont comptabilisées dans les disponibilités.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

13. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

14. Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

15. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés au passif du bilan pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Dans le cadre des emprunts obligataires convertibles, une prime de non-conversion est constituée et comptabilisée en charges à répartir à la clôture de l'exercice en contrepartie de l'emprunt obligataire afin de couvrir le risque de non-conversion lors de l'échéance. Celle-ci est calculée au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel. La prime est amortie au prorata de la durée de l'emprunt.

16. Autres dettes financières

Dans le cadre de la Crise sanitaire liée à la covid-19, la société a eu recours en 2020 à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11 300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€.

Les PGE ont un différé de remboursement de 1 an avec la possibilité d'un différé supplémentaire de 1 an. A l'issue du différé de remboursement ils peuvent être amortis sur une durée de 1 à 5 ans.

La société a opté pour le rééchelonnement sur une durée de 5 ans de tous les PGE souscrits.

La société fait appel à des crédits court terme. Ces crédits sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

17. Engagements de retraite

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la

méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées. A noter l'absence de départ à la retraite sur la période.

Les principaux paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3,20% pour 2023 et 3,22% pour 2022
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départ volontaire à 60-64 ans
- Taux de ch. pat. : 45% (cadres), 41% (non-cadres).

18. Autres dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

19. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. Il est composé :

- des équipements commercialisés par la Société. Ils sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables, conformément aux conditions générales de vente. Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.
- des prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation. Il s'agit de prestations marketing que la société facture à ses fournisseurs sur la base des commandes de produits effectuées sur la période
- des management fees facturés aux filiales.

20. Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues correspond au coût d'achat des équipements dont la fabrication est sous-traitée à des tiers, aux achats non stockés et au coût des licences d'exploitation des équipements vendus (Licences Microsoft à titre principal).

Les achats de sous-traitance (hors contrats de coopération commerciale) et les frais de transport sont comptabilisés en charges externes.

21. Frais d'augmentation de capital

Les dépenses relatives aux augmentations de capital sont imputées sur les primes d'émission.

22. Autres charges

Les autres charges comprennent les coûts des redevances, des licences, de la taxe SORECOP (contribution pour copie privée) et les pertes de change sur les créances et dettes commerciales.

23. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêt sur les emprunts.

24. Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

C - Notes sur le bilan

1. Actif immobilisé

a. Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2023

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	839 950	108 295		948 245
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	800 085			800 085
Immobilisations incorporelles	1 640 035	108 295	0	1 748 330
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	432 486			432 486
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406 483	378 614		785 097
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 366			6 366
Matériel de transport	120 000			120 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	206 506	3 360		209 866
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 171 841	381 974	0	1 553 814
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	879	1 301		2 181
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 560 820	189 780	1 448 805	301 796
Immobilisations financières	1 561 700	191 082	1 448 805	303 977
Actif immobilisé	4 373 575	681 351	1 448 805	3 606 121

En 2023, la société a constaté des frais de renouvellement de gamme pour un montant de 108.295 € amorti linéairement sur 3 ans.

La société a également activé les coûts de développement des prototypes de la future gamme de produits pour un montant de 247.535 € amorti linéairement sur 3 ans.

L'augmentation des autres participations correspond à la valeur de la participation dans les nouvelles filiales indienne et néerlandaise.

La diminution des immobilisations financières correspond à la baisse du fonds de réserve et de la retenue de garantie du factor.

Amortissements au 31 décembre 2023

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	732 538	48 075		780 613
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	531 811	26 538		558 349
Immobilisations incorporelles	1 264 349	74 613	0	1 338 962
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	158 937	45 762		204 698
Installations techniques, matériel et outillage industriels	226 841	141 277		368 117
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 460	1 061		5 521
Matériel de transport	78 250	30 000		108 250
Matériel de bureau et informatique, mobilier	169 524	15 083		184 606
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	638 011	233 182	0	871 194
Actif immobilisé	1 902 360	307 795	0	2 210 156

Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend principalement un droit à l'image conclu avec Monsieur Teddy Riner en 2016, d'une valeur brute de 790 K€, et d'une valeur nette de 267 K€ au 31 décembre 2023.

b. Immobilisations financières

Le 20 août 2018, METAVISIO a ouvert une filiale aux Etats unis d'Amérique qu'elle détient à 100 % et dont le capital est de 1 000 U\$D, soit 879,39 €.

Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2023.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 2.643 € sur sa filiale américaine (22.009 € au 31 décembre 2022).

Cette créance est liée au frais de fonctionnement et de développement de la filiale américaine. L'entreprise prévoit que sa filiale américaine soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser la créance en compte courant à terme. Il n'y a donc pas lieu de déprécier cette créance.

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G. METAVISIO détient 99,99% du capital de METAVISIO INDIA.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 62.077 € sur sa filiale indienne. Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale indienne.

METAVISIO a également une créance client de 316 K€ sur sa filiale indienne.

L'entreprise prévoit que sa filiale indienne soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser ces créances à terme. Il n'y a donc pas lieu de les déprécier.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas. METAVISIO détient 100% du capital de METAVISIO BENELUX B.V.

Au 31 décembre 2023, METAVISIO a une créance en compte courant de 6.167 € sur sa filiale hollandaise. Cette créance est liée aux frais de fonctionnement et de développement de la filiale hollandaise.

L'entreprise prévoit que sa filiale hollandaise soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser cette créance à terme. Il n'y a donc pas lieu de la déprécier.

2. Actif circulant

a. Stocks de marchandises

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Stock marchandises neuves	7 938 018	6 848 209
Stock pièces détachées	3 439 129	1 036 250
Stock en transit	391 511	2 607 774
Stock licence	834 393	2 124 868
Stock de masques et gels hydroalcooliques	596 088	596 088
Total stock	13 199 140	13 213 188
Dépréciation stock de marchandises neuves	28 884	354 432
Dépréciation stock pièces détachées	0	435
Dépréciation stock masques et gels hydroalcooliques	238 435	238 435
Total dépréciation stock	267 319	593 302
Stock net	12 931 820	12 619 887

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciation. Du fait de cette actualisation, la provision pour dépréciation des stocks a baissé de 326K€.

b. Etat des créances

Le total des créances de la période s'élève à 47.602.506 euros net des dépréciations et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<i>en €</i>	Montant brut	Dépréciations	Montant net	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres	301 796		301 796		301 796
Créances de l'actif circulant					
Créances clients et Comptes rattachés	23 110 237	1 509 176	21 601 061	21 601 061	
Fournisseurs débiteurs	23 487 730	1 350 733	22 136 997	22 136 997	
Autres	2 728 417		2 728 417	2 728 417	
Capital souscrit - appelé, non versé					
Charges constatées d'avance	834 235		834 235	834 235	
Total	50 462 415	2 859 909	47 602 506	47 300 710	301 796

A la date d'arrêté des comptes, le montant des créances clients se décompose comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients - factures émises	3 522 902	4 527 508
Créances clients - clients douteux	2 868 264	4 640 694
Clients factures à établir	16 719 071	4 852 007
Créances clients et comptes rattachés (brut)	23 110 237	14 020 210
Dépréciations	1 509 176	2 751 189
Créances clients et comptes rattachés (net)	21 601 061	11 269 020

Les dépréciations des créances clients ont baissé de 1.242 K€ en raison de dénouements favorables des négociations avec certains clients sur la période.

Les fournisseurs débiteurs à l'actif circulant correspondent principalement à des avances fournisseurs à imputer sur des factures d'achats à recevoir une fois les commandes livrées et facturées.

Les dépréciations des fournisseurs débiteurs ont baissé de 2.179 K€ consécutivement à la relance de lignes de production avec ces fournisseurs.

Le poste autres créances de l'actif circulant correspond principalement à une subvention à recevoir pour un montant de 2.327 K€.

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation courantes.

3. Capitaux propres

- **Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1.556.056,84 euros décomposé en 11.969.668 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,13 euro.

<i>en €</i>	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 856 972	1
Titres émis pendant l'exercice	114 053	1
Titres remboursés pendant l'exercice	-8 971 025	0,87
Titres émis pendant l'exercice	2 998 643	0,13
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 969 668	0,13

En janvier 2023, et à la suite de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 28.513 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 25.145,61 euros.

En février 2023, et à la suite de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022 et 2023, il a été constaté la création de 85.540 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 75.437,73 euros.

En juin 2023, afin d'apurer les pertes antérieures, la société a réduit le capital social d'un montant de 7.804.791,75 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions composant le capital social de 1 euro à 0,13 euro. Cette réduction de capital a été imputé sur le compte report à nouveau.

En juin 2023, et à la suite de la conversion de 170 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 199.099 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 173.216,13 euros.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 1.000.000 d'actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 655.900,00 euros, libérées en numéraire.

En août 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 220.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 129.448,00 euros, libérées en numéraire.

En septembre 2023, la société a procédé à une augmentation de capital de 952.381 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 876.190,52 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 1.000.000,05 €.

En septembre 2023, et à la suite de la conversion de 280 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 445.576 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 222.065,40 euros.

En décembre 2023, et à la suite de la conversion de 100 obligations convertibles émises en 2023, il a été constaté la création de 181.587 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 76.393,65 euros.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2023, le nombre total d'actions en circulation est passé de 8.856.972 actions d'une valeur nominale de 1 euro à 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 1.556.056,84 euros au 31 décembre 2023.

4. Provisions pour risques et charges

La société est actuellement partie prenante dans plusieurs litiges commerciaux mais estime ne pas avoir de risque de sortie de ressources à provisionner à la clôture 2023.

5. Dettes financières

- Etat des dettes financières

Tableau de variation des emprunts au 31 décembre 2023

en €	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	7 096 204	630 000	2 722 435	5 003 770
Autres emprunts obligataires	200 000		200 000	0
Concours bancaires courant	2 182 659		907 654	1 275 005
Prêt Garantie par l'Etat (PGE)	13 425 979		1 638 034	11 787 945
Autres emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an à l'origine	1 016 855	4 000 000	696 046	4 320 810
Emprunts et dettes financières divers	1 347 774	1 464 330	1 712 104	1 100 000
Associés comptes courants	942 272	500 646	1 124 599	318 318
Total des emprunts	26 211 744	6 594 976	9 000 871	23 805 848

Les mouvements de la période sont précisés dans les commentaires relatifs à l'état des dettes financières.

Etat des dettes financières au 31 décembre 2023

Le total des dettes financières à la date d'arrêté s'élève à 23.805.848 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	5 003 770	4 508 302	495 468	
Autres emprunts obligataires (*)	0	0		
Concours bancaires courant	1 275 005	1 275 005		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	16 108 755	8 332 400	7 776 355	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 100 000	1 100 000		
Associés comptes courants	318 318	318 318		
Total	23 805 848	15 534 025	8 271 823	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 094 330			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 968 618			

*** Emprunts obligataires convertibles**

A la clôture, le total des dettes des emprunts obligataires convertibles est de 5.003.770 € représenté par 16.754 obligations convertibles encore en circulation, dont 1.165.000 € de primes de non conversion.

- Emprunts obligataires convertibles 2016

Un emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2016 pour un montant de 576.550 € est toujours en cours. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 8 870

Taux d'intérêt annuel : 4%

Valeur nominale : 65 €

Durée de l'emprunt :

- Tranche A : 4.436 OCAP1 2016 à échéance 6 ans

- Tranche B : 4.434 OCAP1 2016 à échéance 7 ans

La tranche A de cet emprunt obligataire a été convertie en actions en juin 2022.

A la clôture, le solde de l'emprunt obligataire souscrit en 2016 est de 448.281 € représenté par 4.434 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2019

En 2019, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 5.300.000 € au taux de 7%. Ces obligations sont remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2019 est de 699.089 € représenté par 3.350 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2020

En 2020, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 7 110 000 € :

- 5 935 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 1 175 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2020 est de 1.987.793 € représenté par 5.735 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2021

En 2021, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 6 215 000 € :

- 6 115 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 100 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2021 est de 848.605 € représenté par 1.250 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2022

En 2022, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 2.224.697 €.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2022 est de 1.020.001 € représenté par 1.985 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2023

En 2023, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 630.000 €.

La totalité de cet emprunt obligataire a été convertie en actions au cours de l'exercice 2023.

*** Autres emprunts obligataires**

En 2022, la société a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 200 K€ d'une durée de 7 mois. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 200

Taux d'intérêt annuel : 10%

Valeur nominale : 1.000 €

Cet emprunt a été totalement remboursé au premier semestre 2023.

*** Concours bancaires courant**

Ce poste correspond au solde des comptes bancaires créditeurs à la clôture.

*** Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclus les emprunts bancaires et le prêt garanti par l'état (PGE).

En 2020, la société a eu recours à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11.300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€. Le détail est le suivant :

- PGE RESILIENCE CRCA : prêt de 1.800 K€ souscrit en 09/2022 avec un taux d'intérêt de 1,15% et remboursable in fine en 09/2023
- PGE LBP : prêt de 2.500 K€ souscrit en 10/2022 avec un taux d'intérêt de 2,05% et remboursable in fine en 10/2023

Les contrats de ces deux prêts prévoient une possibilité de rééchelonnement sur une durée maximale de 5 ans au lieu d'un remboursement in fine à 1 an. La société a demandé en juillet 2023 de lever l'option de rééchelonnement sur une durée de 5 ans.

En juin 2023, la société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Ce prêt d'une durée de 8 ans est remboursable en 16 trimestrialités de 250 K€ après une période de différé d'amortissement en capital de 4 ans. Les intérêts, à un taux fixe annuel de 5,26%, sont payables trimestriellement.

A la clôture, le solde des emprunts bancaires est de 4.320.810 € et le solde des prêts garantis par l'état est de 11.787.945 €.

* Emprunts et dettes financières divers

Ce poste inclut les crédits courts termes et les intérêts courus sur emprunts bancaires.

La société fait appel à des crédits court terme. Ils sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

En 2023, la société a fait appel à des crédits court terme pour un montant de 1.464.330 €. A la clôture, le solde des crédits court terme est de 1.100.000 €.

6. Dettes d'exploitation

Le total des dettes d'exploitation à la date d'arrêté s'élève à 23.293.869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<i>en €</i>	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 633 896	13 633 896		
Dettes fiscales et sociales	1 294 626	1 294 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 268 134	8 268 134		
Produits constatés d'avance	97 213	97 213		
Total	23 293 869	23 293 869	0	0

Le poste autres dettes intègre les postes clients créditeurs pour un montant de 6.530 K€ et les avoirs clients à établir pour un montant de 403 K€.

7. Trésorerie à la clôture

	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	362 320	1 732 754
Concours bancaires courants	-1 275 005	-2 182 659
Trésorerie à la clôture	-912 685	-449 905

D - Notes sur le compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

- Répartition par marché géographique

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires France	16 615 007	15 984 596
Chiffre d'affaires Intracommunautaire	-204 344	3 727 433
Chiffre d'affaires Extracommunautaire	11 908 471	11 209 523
Total chiffre d'affaires	28 319 134	30 921 552

- Marge brute

	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	18 171 254	22 753 304
Production vendue (hors management fees)	9 074 069	8 168 248
Total chiffre d'affaires (hors management fees)	27 245 323	30 921 552
<i>Achats de marchandises</i>	<i>22 181 185</i>	<i>18 205 928</i>
<i>Variation de stocks</i>	<i>14 048</i>	<i>4 542 177</i>
Coût d'achat des marchandises vendues	22 195 233	22 748 105
Matières et sous-traitance	41 638	182 662
Total	22 236 871	22 930 767
Marge brute en €	5 008 452	7 990 785
Marge brute en %	18,38%	25,84%

2. Charges d'exploitation

a. Autres achats et charges externes

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Achats d'études et prestations de services	38 222	167 352
Achats non stockés	53 122	70 047
Sous-traitance	84 111	162 009
Locations immobilières et charges locatives	148 823	148 248
Locations mobilières	1 936 453	1 371 285
Entretiens et réparations	50 708	38 628
Assurances	273 218	189 363
Frais SAV	125 177	124 943
Personnel extérieur	118 017	203 200
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 372 349	925 579
Publicité	410 142	326 212
Transports	1 256 663	1 657 513
Déplacements, missions, réceptions	242 739	208 351
Frais postaux et de télécommunications	18 742	19 942
Services bancaires et frais sur emprunts	85 526	231 042
Autres services extérieurs	4 900	11 980
Autres achats et charges externes	6 218 910	5 855 694

La hausse des locations mobilières se justifie par des loyers pour des marchandises placées en démonstration chez les clients.

La baisse des frais de transport s'explique principalement par la baisse du coût unitaire du transport.

b. Impôts et taxes

Ce poste inclus essentiellement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et les taxes assises sur les salaires.

c. Autres charges

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Redevances	800 000	802 012
Pertes de change	240 585	285 716
Autres charges	1 040 585	1 087 728

3. Autres produits d'exploitation

a. Autres produits

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Production immobilisée	247 535	0
Redevances	70 408	135 583
Gains de change	605 633	1 214 985
Autres produits	923 576	1 350 568

La société a activé les coûts de développement des prototypes de la future gamme de produits pour un montant de 247.535 €.

b. Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Reprise provision pour risques et charges	0	0
Reprise provision pour dépréciation du stock	593 302	2 087 883
Reprise provision pour dépréciation des autres créances	1 258 500	91 603
Reprise provision pour dépréciation des fournisseurs débiteurs	2 178 680	315 361
Transfert de charges	259 997	59 640
	4 290 478	2 554 487

En raison de dénouements favorables des négociations avec certains clients sur la période, la société a repris les provisions pour dépréciation des créances constatées antérieurement pour un montant total de 1.259 K€.

La société a repris des provisions pour dépréciation des fournisseurs débiteurs pour un montant de 2.179 K€ consécutivement à la relance de lignes de production avec ces fournisseurs.

La vente de marchandises dépréciées et la révision des modalités de dépréciation du stock (cf. B.9) a généré une reprise de provision sur stocks de 593 K€. En marge de cette reprise, la dotation de l'année est de 267 K€, soit une variation de la provision sur stock de 326 K€.

Le poste transfert de charges correspond aux charges à étaler sur les frais d'émission d'obligations convertibles

4. Charges et produits financiers

• Résultat financier

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 934	55 991
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	20 934	55 991
Dotations financières aux amortissements et provisions		479 909
Intérêts et charges assimilées	1 177 954	1 188 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 177 954	1 668 060
Résultat financier	-1 157 020	-1 612 070

La dotation financière aux amortissements et provisions correspond à l'amortissement de la prime de non-conversion.

Les intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts des emprunts et dettes	206 518	190 722
Intérêts des obligations convertibles	439 808	742 718
Intérêts bancaires	483 401	195 511
Intérêts des dettes commerciales et escomptes accordés	48 227	59 200
Intérêts et charges assimilées	1 177 954	1 188 151

5. Charges et produits exceptionnels

- **Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel au 31 décembre 2023

<i>en €</i>	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	74 012	
Rappel d'impôts	77 635	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	347 605	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		235 339
Total	499 252	235 339

Du fait de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021, la société a comptabilisé en charges exceptionnelles 78 K€ de rappels d'impôts.

Les charges exceptionnelles comprennent 209 K€ liées à l'annulation du projet d'introduction au Nasdaq fin 2022 et 135 K€ de pénalités de rupture anticipée d'un contrat de couverture de change.

Les produits exceptionnels intègrent 211 k€ de refacturation à la filiale indienne des dépenses engagées en 2022 pour son compte.

6. Résultat et impôts sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices au 31 décembre 2023

Au titre de l'exercice 2023, la société a comptabilisé un impôt sur les sociétés d'un montant de 41.764€.

Du fait de la vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021, la société a comptabilisé un rappel d'impôt sur les sociétés d'un montant de 651.487 €.

Compte tenu d'un crédit d'impôt innovation d'un montant de 117.360 € et d'une créance de carry back d'un montant de 265.000 €, la charge d'impôt est de 310.891 €.

Déficits reportables au 31 décembre 2023

La vérification de comptabilité menée par l'administration fiscale portant sur les exercices 2019 à 2021 a eu pour conséquence l'annulation des déficits reportables à fin 2021, ramenant le montant des déficits reportables à 7.911.713 €.

Compte tenu de l'imputation de 1.167.057 € de déficit reportable sur la base de calcul de l'impôt 2023, il reste 6.744.656 € de déficit reportable à la clôture des comptes 2023.

E - Autres informations

1. Evènements postérieurs au 31 décembre 2023

En janvier 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.625.000 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.571.350,00 euros, libérées en numéraire.

En janvier 2024, et à la suite de la conversion de 80 obligations convertibles, il a été constaté la création de 143.936 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 61.288,32 euros.

En janvier 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 625.000 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 418.750,00 euros par compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 500.000,00 €.

En janvier 2024, la société a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel salarié ou de mandataires de la Société. Il a été attribué 270.539 actions dont l'acquisition ne sera définitive qu'après un délai de 1 an avec une condition de présence continue pour toutes les actions attribuées ainsi qu'une condition de performance pour 150.539 de ces actions.

En février 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 675.126 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 412.231,94 euros, libérées en numéraire.

En février 2024, et à la suite de la conversion de 200 obligations convertibles émises en 2024, il a été constaté la création de 244.947 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 168.156,89 euros.

En février 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 67.512 actions ordinaires émises avec une prime d'émission de 41.222,83 euros par compensation de créance pour un montant de 49.999,39 €.

En mars 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 1.490.815 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 1.327.993,22 euros, libérées en numéraire.

En mars 2024, la société a procédé à une augmentation de capital de 125.000 actions avec bons de souscription d'actions attachés avec une prime d'émission de 87.550,13 euros, libérées en numéraire. A chaque action émise est attaché un bon de souscription d'actions de la société, soit 125.000 ABSA émis. Chaque BSA donnera le droit de souscrire à une action de la société. La période d'exercice des BSA est de 2 ans à compter de l'émission.

En avril 2024, la société a procédé à des augmentations de capital de 512.821 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 333.333,65 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital du début d'année 2024, le nombre total d'actions en circulation est passé de 11.969.668 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro à 17.479.825 actions d'une valeur nominale de 0,13 euro et le capital social de la société est ainsi de 2.272.377,25 euros au 26 avril 2024.

En avril 2024, 475 obligations convertibles ont été souscrites pour 475.000 € dont 277.499 e en numéraire et 197.501 € par compensation de créances.

2. Effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	15	14
Agents de maîtrise et techniciens	8	10
Employés	6	10
Ouvriers		
Total	29	34

3. Informations sur les dirigeants

a. Montant des engagements

Il n'y a pas d'engagement pris par les dirigeants pour le compte de la société à la clôture.

b. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 244.752 euros en 2023 (242.643 euros en 2022).

4. Engagements financiers

a. Engagements donnés

Engagements donnés au 31 décembre 2023

Au titre des emprunts souscrits, la société a donné les engagements suivants :

* Crédit Agricole Brie Picardie

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

* Caisse d'Epargne

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

b. Engagements reçus

	31/12/2023	31/12/2021
Plafond des découverts autorisés	0	750 000
Avals et cautions		
<i>Emprunts Crédit Agricole Brie Picardie</i>	53 948	145 361
<i>Emprunts Caisse d'Epargne Ile-de-France</i>	21 055	144 728
<i>Emprunt BPI</i>	0	100 000
Autres engagements reçus		
Total	75 003	1 140 089
dont concernant les dirigeants	0	0

Engagements reçus au 31 décembre 2023

* Crédit Agricole Brie Picardie

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2023 est de 179.827 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 53.948 € au 31/12/2023

- par un nantissement du fonds de commerce

* Caisse d'Epargne

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2023 est de 70.185 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 21.055 € au 31/12/2023
- par un nantissement du fonds de commerce

5. Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change à terme avec Target Redemption Forward (TARF / TARN).

La société a souscrit plusieurs contrats d'options, d'accumulateurs et d'achats à terme de devise USD pour couvrir le risque de change. Ces contrats ont plusieurs échéances et sont dénoués quand les conditions sont favorables pour la société.

Stratégie de couverture (politique de gestion des risques)

La stratégie de couverture du risque de change est mise en œuvre par la Direction Financière en accord avec la Direction Générale du Groupe.

L'objectif de la société METAVISIO est de couvrir une évolution défavorable de l'USD sur sa marge d'exploitation. Pour ce faire, la stratégie du groupe est de protéger le coût des achats en USD contre une appréciation de l'USD face à l'Euro en mettant en place des achats à termes d'USD dont l'objectif est de fixer le cours € / USD.

Pour ce faire, la société met en place une stratégie de couverture dynamisante en utilisant des « accumulateurs à barrière désactivante » dont l'objectif est d'obtenir un cours de change bonifié par rapport à une couverture standard dite « vanille ».

Ces instruments sont gérés de façon dynamique dans le temps avec des limites en termes d'exposition.

Un accumulateur est mis en place uniquement, si les conditions suivantes sont respectées :

- Le montant maximum (théorique) pouvant être accumulé par l'ensemble des instruments des couvertures en vie comprenant le nouveau dérivé doit couvrir les flux futurs d'achat de marchandises identifiés par la gestion commerciale sur une période déterminée (par le biais

des commandes ou des prévisions budgétaires d'achat et/ou d'activité). Les accumulateurs ne doivent en aucun cas générer de la sur-couverture, c'est-à-dire que le montant maximum accumulable ne doit pas être supérieur au montant couvert.

- Il est démontré que les prix d'exercice des montants accumulés, correspondent à un cours de change qui permet de préserver la marge opérationnelle des ventes futures de marchandises.

Lorsqu'un accumulateur est résilié (notamment lorsque la barrière des bénéfices est atteinte), le Groupe peut mettre en place une nouvelle opération de couverture afin de protéger de nouveau l'exposition qui n'est plus couverte.

Situation au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, il n'y a pas de dérivés de type accumulateurs en portefeuille.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires des commissaires aux comptes	127 211	115 908

7. Transactions avec des parties liées

Transactions avec des parties liées au 31 décembre 2023

En 2023, la société a comptabilisé les montants suivants en application de conventions avec des parties liées :

- 72.000 € de loyer au titre d'un contrat de bail avec la SCI Saintange, société liée à Monsieur Stephan Français.
- 25.036 € d'amortissement au titre du contrat de partenariat avec Monsieur Teddy Riner.
- 31.500 € de prestations de services avec Monsieur Loïc Poirier (Membre du conseil d'administration).

8. Engagements de retraite

L'engagement au titre de l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élevait à 114K€ au 31 décembre 2023 et à 75K€ au 31 décembre 2022.

9. Variation des comptes courants du Tableau de Flux de Trésorerie

La variation de 672.832 € des comptes courants se décompose comme suit :

- Sfit USA Corp : remboursement de 19.366 € reçu de la filiale américaine
- Metavisio India : avance en compte courant de 62.077 € versée à la filiale indienne
- Metavisio Benelux : avance en compte courant de 6.167 € versée à la filiale hollandaise
- Stephan Français : avance en compte courant reçue de 376.046 € rémunérée au taux de 1% et compensation dans le cadre d'une augmentation de capital d'une partie de la créance en compte courant pour un montant de 1.000.000,05 €.